

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE G200 Anglais 2			
Ancien Code	SORH2B00	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TOGR2000		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Laurie GOFFETTE (goffettel@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à permettre à l'étudiant(e) de consolider et de développer des compétences langagières en anglais, et ce directement applicables dans la vie professionnelle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

1.3 Développer le sens de l'écoute et du dialogue

1.6 S'exprimer dans deux langues étrangères

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : SORH1B01

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SORH2B00A Anglais

40 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SORH2B00A Anglais

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2025-2026 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais			
Ancien Code	23_SORH2B00A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TOGR2001		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurie GOFFETTE (goffettel@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours d'anglais vise à permettre à l'étudiant(e) de consolider et de développer des compétences langagières directement applicables dans la vie professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable :

- d'expliquer, d'interpréter et de reformuler l'(les) idée(s) principale(s) de supports écrits et audio en anglais,
- de produire et de comprendre un message écrit et oral dans un contexte professionnel, en particulier dans le contexte d'une réunion professionnelle ou d'un appel téléphonique
- d'exprimer un avis critique par rapport aux thématiques abordées.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Enrichissement lexical

Appels téléphoniques dans des situations professionnelles

Lettres et emails

CV Vidéo

Réunions dans des situations professionnelles :

- lexique en rapport avec l'organisation de réunions,
- analyse de documents écrits et oraux, recherches en lien avec la thématique en préparation à la réunion,
- gestion et participation active à la réunion .

Démarches d'apprentissage

Préparations individuelles

Travaux de groupes

Exercices de mises en situation

Entraînement à la compréhension à l'audition et à la lecture

Dispositifs d'aide à la réussite

Plateforme internet Wallangues: <http://www.wallangues.be>

Sources et références

Presse anglaise et spécialisée (HR magazine, CIPD, Mind tools)
G.Sandfort, Cambridge, English for Human Resources, Cambridge University Press
Business Spotlight dans Onestopenglish.com
Site internet ou application Wordreference

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours / Voir CONNECTED
Documents écrits et audiovisuels relatifs aux Ressources Humaines
Conférences TED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1

Examen écrit (30 % des points)
Examen oral - hors session (10 % des points)

Q2

Examen mixte (60 % des points) : partie écrite pour 20 % des points et partie orale 40 % des points

Q3

Examen mixte 100 % (partie écrite pour 50 % des points et partie orale pour 50 % des points).

Pour la seconde session (Q3), les étudiants s'informeront sur les consignes lors de la consultation des copies d'examen ou sur le plateforme ConnectED.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evm	40	Exm	60	Exm	100

Evm = Évaluation mixte, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Tout travail (évaluation continue, projet) non présenté sera sanctionné par un Zéro.

Chaque partie* d'évaluation/examen doit être présentée : si une partie n'a pas été présentée, la mention PP sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE. (*) Par "partie", nous entendons :

la partie orale et la partie écrite de l'examen mixte du Q1
la partie orale et la partie écrite de l'examen mixte du Q2
la partie orale et la partie écrite de l'examen mixte du Q3

Si l'étudiant sous certificat médical n'a pas pu présenter une partie d'examen, la mention CM sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Les principes d'évaluations ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir rapidement

conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).